

Genres de délits majeurs selon l'âge et le sexe des délinquants.—Le fait le plus intéressant au sujet des enfants délinquants, c'est que le nombre total de délits majeurs commis par eux en 1947 est le plus bas depuis 1924. Cette amélioration tient au nombre moins élevé des délits suivants au regard de 1946: voies de fait graves et blessures, mise en danger de la vie des voyageurs sur un chemin de fer, vol et recel, dommages intentionnels à la propriété et immoralité. Chez les filles, l'immoralité occupe le troisième rang.

Sur le total des enfants inculpés en 1947, 10·9 p. 100 sont des filles et 4·6 p. 100 des condamnations pour délits majeurs visent aussi des filles.

6.—Condamnations d'enfants délinquants, garçons et filles, pour délits majeurs, selon le genre, années terminées le 30 septembre 1943-1947

Délit	1943		1944		1945		1946		1947	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Homicide et meurtre.....	1	—	3	—	—	—	1	—	1	—
Viol, commerce charnel et inceste....	1	—	5	—	13	1	8	—	9	3
Attentat à la pudeur.....	46	—	38	—	30	—	33	—	41	—
Voies de fait graves et blessures.....	24	4	53	3	25	2	29	2	14	—
Voies de fait simples.....	95	23	71	9	103	12	60	8	81	12
Mise en danger de la vie des voyageurs sur un chemin de fer.....	63	—	26	—	30	—	24	—	14	—
Autres attentats contre la personne....	1	—	3	4	1	1	8	—	12	1
Cambriolage avec effraction.....	1,509	23	1,675	27	1,467	27	1,310	20	1,319	35
Vol qualifié.....	18	—	37	—	15	4	20	3	35	—
Vol et recel.....	3,462	178	3,218	162	2,810	134	2,445	129	2,315	113
Détournement de fonds, escroquerie et fraude.....	17	1	11	2	15	5	18	2	16	5
Incendie.....	23	—	35	2	19	—	16	2	31	—
Dommages intentionnels à la propriété	839	30	969	16	895	19	631	19	477	7
Faux et faux monnayage.....	20	1	18	4	23	6	20	3	17	6
Immoralité.....	16	47	21	48	23	26	22	40	19	25
Divers autres délits.....	40	12	62	7	47	5	59	17	67	8
Totaux.....	6,175	319	6,245	284	5,516	242	4,704	245	4,468	215

À mesure que les enfants avancent en âge, le pourcentage de délits majeurs tend à augmenter. En 1946, plus de la moitié des délits majeurs sont commis par des garçons et filles de 14 et 15 ans, soit respectivement 45·8 p. 100 et 55·8 p. 100. En 1947, toutefois, ce sont les enfants plus jeunes qui commettent plus de délits majeurs qu'en 1946. Ces délits sont le fait des garçons et filles de sept et huit ans, des fillettes de dix ans et des garçons de onze et douze ans; de fait, 37·4 p. 100 des délits majeurs commis par des garçons sont le fait de garçons de douze ans et moins.

Éducation et criminalité.—Si l'on suppose que six ans est l'âge d'entrée à l'école, 51·2 p. 100 des fillettes et 49·1 p. 100 des garçonnets qui ont fréquenté une école élémentaire ont commis des délits majeurs en 1947. Ces enfants étaient en retard de deux années d'étude ou plus pour leur âge. Seulement 2·2 p. 100 des enfants délinquants sont en avance d'une année ou plus sur la normale de leur âge et 8·4 p. 100 ont fréquenté l'école secondaire pendant quelque temps.